

Le Bulletin

AUTOMNE 2021

Le journal d'informations municipales de la Ville de La Baule-Escoublac



ACTUALITÉS

Travaux: pont du boulevard Chevrel

PAGE 5

BON À SAVOIR

Annexe de Mairie de Lajarrige: l'ouverture

PAGES 10 - 12

LA VILLE EN IMAGES

Retour sur les manifestations estivales

PAGES 14 - 15











Sommaire

L'EDITO DU MAIRE	
TRIBUNES	4
POINT SUR L'ACTU	5
DOSSIER: DONNER SA PLACE AU HANDICAP	6 - 9
BON À SAVOIR	10 - 12
PROMENADE DE MER : CONCERTATION	13
LA VILLE EN IMAGES	14 - 15
AGENDA	16



NB: LA SITUATION SANITAIRE ÉVOLUANT RAPIDEMENT, L'ACTUALITÉ EST SUSCEPTIBLE DE CHANGER ENTRE LE MOMENT OÙ CES LIGNES SONT ÉCRITES ET CELUI OÙ VOUS LES LIREZ.

FAITES-VOUS CONNAÎTRE!

Pour recevoir toutes les informations municipales (animations, travaux, environnement...), pour poser vos questions, transmettez vos coordonnées à: communication@mairie-labaule.fr

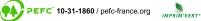
Ce numéro est téléchargeable sur le site: www.labaule.fr

Directeur de la publication : Franck Louvrier Rédacteur en chef: Philippe Rouger **Rédaction**: Direction de la Communication

Crédits photos : Ville de La Baule-Escoublac | Ministère de la Santé | Patrick Gérard | Unsplash | OTI La Baule -Presqu'île de Guérande@ Studio Contact | Palais des Congrès - Atlantia | equileve.fr | Jean-Claude Marelli

Création, mise en page : Direction de la Communication **Impression**: OFFSET 5 - **Tirage**: 22 000 exemplaires

Ne pas jeter sur la voie publique







FRANCK LOUVRIER

MAIRE DE LA BAULE-ESCOUBLAC VICE-PRÉSIDENT DU CONSEIL RÉGIONAL DES PAYS DE LA LOIRE

Chères Bauloises, chers Baulois,

En cette période de rentrée, il est temps de dresser le bilan de la saison touristique que nous venons de traverser.

Celle-ci a globalement été plutôt bonne malgré la circulation constante de la Covid-19 qui a imposé l'usage du passe sanitaire et une météo maussade : la presqu'île a reçu beaucoup de visiteurs.

Si, comme en 2020 et 2019, les différents types de logements, hôtels, campings, locations saisonnières, ont presque fait le plein, une forte augmentation du locatif saisonnier a également été observée cet été, avec une occupation proche des 90 %. Cette tendance forte est sans doute liée à la crise sanitaire : ces logements sont plus sécurisants pour les touristes, car sans contact direct avec d'autres usagers et en autonomie.

Cette clientèle touristique a été composée essentiellement de nos compatriotes avec 92 % de nuitées touristiques françaises comptabilisées. Cette absence marquée des étrangers est certainement la conséquence de la difficulté pour beaucoup d'entre eux de voyager librement. Parmi les touristes français, la majorité d'entre eux est originaire de trois régions : l'Île-de-France (33 %), les Pays de la Loire (23 %) et la Bretagne (10 %). C'est donc clairement le choix de vacances locales et de proximité qui a été privilégié.

Cet été, les touristes auront aussi été davantage promeneurs que consommateurs, comme en témoigne l'explosion des visites guidées. Cette clientèle nationale a souhaité s'informer et découvrir notre territoire, en recherche de sens.

Autre révélateur, l'énorme succès des randonnées, qu'elles soient pédestres ou à vélo. Elles ont consacré le réseau de voies piétonnes et cyclables en presqu'île, comme la piste longeant la côte sauvage, au départ du Pouliguen, qui vient d'être rénovée. Cet engouement nous conforte dans la poursuite de notre démarche de mise en place de notre plan vélo à La Baule-Escoublac.

Cette saison aura également été des plus satisfaisantes dans le domaine de la sécurité, avec une baisse significative des délits (cf. p.11). Nous avons su agir avec vigueur et rapidité pour que la situation ne dégénère pas. La mise en place de notre plan « Vigiplage » a été déterminante et a contribué à apaiser les esprits et à limiter les débordements. Il est seulement regrettable que le concessionnaire de la plage n'ait pas jugé utile de soutenir nos efforts en la matière, surtout en direction des établissements de plage dont il a la responsabilité. Ceux-ci ont bien conscience maintenant que seule la Ville les a soutenus dans ce domaine.

Et puisque le dossier de ce numéro est consacré au délicat sujet du handicap, j'en profite pour relever que la fréquentation de notre site Handiplage (cf. p.8) a également été en forte hausse cet été, les publics concernés louant la grande disponibilité des CRS-MNS qui animent ce service.

Le bémol de ce bilan positif vient peut-être de la mise en place du passe sanitaire, souvent compliquée. Son impactaétéjugénégatifpardenombreux professionnels, surtout dans le secteur de la restauration qui, en plus, a été confronté à des difficultés de recrutement.

Quoi qu'il en soit, cette belle saison touristique est ainsi la confirmation que notre territoire est porteur et attractif, avec une forte diversité dans l'offre : plage, mer, Brière, marais salants, visites de sites... Nous pouvons donc être rassurés quant à la viabilité de notre économie touristique.

En attendant, continuez à prendre soin de vous, respectez les gestes barrières.

Continuons ensemble de vivre dereinement en Pays de Vacancio! Franch Louvinion

LA BAULE AUDACIEUSE

Le mois de septembre est synonyme de rentrée.

Rentrée scolaire tout d'abord pour les 1115 enfants scolarisés dans notre ville qui ont rejoint les bancs des écoles bauloises au début du mois.

Rentrée également pour toutes les associations, sportives, culturelles, caritatives, patriotiques... de la commune qui, jeudi 9 septembre dernier, ont été accueillies par le Maire, Franck Louvrier, et les élus municipaux lors d'une soirée aux Floralies. Soirée où ont été mis en avant celles et ceux qui font rayonner La Baule-Escoublac au travers leurs activités sportives et culturelles. Ce moment dédié au tissu associatif baulois est une reconnaissance de l'investissement de bénévoles, femmes et hommes au service de notre ville et de ses habitants. Qu'ils soient joueurs de rugby, de bridge, amateurs de danse culturelle bretonne ou encore passionnés de voiles, ils participent tous à la richesse et au dynamisme de la vie de notre ville.

La rentrée est également l'occasion de faire le bilan de la saison estivale. Celle-ci aura encore été fortement marquée par la crise sanitaire mais, grâce au sens des responsabilités des Bauloises et des Baulois, elle s'est bien déroulée dans l'ensemble. Le fait que la municipalité ait anticipé l'ouverture en début d'année d'un centre de vaccination, le fait également d'avoir mis en place des centres de tests tout l'été, nous a permis à la fois de protéger la population et d'assurer des animations à destination des plus petits et des plus grands. Avoir couvert la scène du parc des Dryades nous a ainsi permis d'accueillir au mois d'août, outre le traditionnel Pardon de La Baule, une série de concerts et de spectacles. Cet équipement a offert aux artistes de pouvoir se préparer et jouer dans les meilleures conditions. C'est pourquoi nous souhaitons pérenniser dès l'année prochaine cette couverture de l'espace scénique des Dryades.

Le spectacle a aussi porté tout l'été sur le thème du Cheval, l'année 2021 à La Baule-Escoublac étant dédiée à la plus noble conquête de l'homme. Une très belle édition du Jumping international au mois de juin, un match de Polo pour le plus grand plaisir de tous sur la plage, des expositions et autres animations dans les différents centres équestres de la ville, avec en point d'orgue le plaisir de voir pendant deux jours la fanfare de cavalerie de la Garde républicaine défiler en musique au pas des chevaux au travers notre ville.

La rentrée à La Baule-Escoublac, c'est aussi l'occasion de dire un grand « Merci » à toutes celles et tous ceux qui ont assuré notre sécurité et notre protection tout l'été : merci aux renforts de Police, merci aux maitres-nageurs sauveteurs. L'occasion également de remercier tous les agents municipaux, qui au côté de notre Maire Franck Louvrier et des élus de La Baule audacieuse ont été mobilisés tout l'été. Une équipe de proximité, mobilisée à 100 % pour redonner une énergie nouvelle à La Baule-Escoublac. Belle rentrée à tous !

La Baule Audacieuse labauleaudacieuse@gmail.com

En application de l'article 9 de la loi n° 2002-276 du 27 février 2002 relative à la démocratie de proximité, un espace est réservé à l'expression des conseillers municipaux.

Dans le respect de la liberté d'expression, les tribunes sont publiées telles au

Dans le respect de la liberté d'expression, les tribunes sont publiées telles que la rédaction les a reçues.

UNIS POUR LA BAULE-ESCOUBLAC

C'est l'heure de la rentrée!

L'été a été une période de repos mais pour tous les professionnels, et ils sont nombreux, l'activité saisonnière est synonyme de surcroit de travail. Pour eux la pression a été d'autant plus forte qu'ils ont dû intégrer les contraintes liées à la pandémie. A l'heure de bilans parfois mitigés nous souhaitons à chacun qu'il soit globalement positif.

Abordons cette période avec détermination et optimisme, les chiffres de la vaccination permettent d'entrevoir le bout du tunnel... Les enfants vont découvrir leur nouvelle classe et la nouvelle organisation de cette année scolaire, donnons leur confiance en les accompagnant au mieux.

Lycée, collèges, écoles sont prêts à les accueillir et souhaitons que cette nouvelle année soit porteuse de succès pour chacun des jeunes Baulois.

Par ailleurs, suite à la présentation publique cet été à Atlantia, du projet relatif à la future « promenade de mer », nous nous réjouissons que notre groupe municipal intègre le comité de pilotage du projet. Nous sommes également heureux d'intégrer le nouveau comité de jumelage de La Baule, pour travailler avec nos collègues du conseil municipal, au rayonnement national et international de notre ville.

Nous souhaitons une bonne rentrée scolaire 2021 à tous les élèves de La Baule, aux parents d'élèves ainsi qu'à tous les tous les personnels de l'Éducation.

Jean-Yves GONTIER, Unis Pour La Baule-Escoublac Contact : unis.pourlabaule.escoublac@gmail.com

UN NOUVEAU CAP POUR LA BAULE ESCOUBLAC

Au coeur des conversations de l'été, il y a eu « La météo capricieuse », mais personne n'a échappé probablement aux difficultés d'obtention de soins médicaux, au moins aussi importantes évidemment. La guestion de l'accès aux soins médicaux est source d'inquiétude pour toutes celles et tous ceux qui demeurent sur notre commune. Les généralistes ne prennent plus de nouveaux patients, les spécialistes sont de plus en plus rares, les délais d'attente s'allongent, trouver un kiné relève de la course d'obstacle, ... du coup le recours aux urgences est souvent la seule issue, dans une cité sanitaire déjà surchargée. Alors, la médecine de prévention, celle qui permet d'éviter l'aggravation des situations, n'est plus bien assurée. La municipalité a acquis la maison médicale de l'avenue du Bois d'Amour, c'est un début de réponse, si du moins cette nouvelle structure réussit à attirer médecins et paramédicaux, sans doute en variant les propositions (installation en libéral ou possibilité d'être salarié·e, possibilités de vacations, éventuellement de jeunes retraité·es, pour assurer la permanence des soins, ou répondre aux variations de population). Le glissement vers le désert médical n'est pas réservé à notre commune, et certaines sont dans des situations encore plus délicates. Mais l'offre de soin est un élément majeur du bien vivre, et un facteur important d'attractivité. Nous déplorons les politiques sur ce point des gouvernements successifs, mais dans l'immédiat, il revient aux communes de pallier ces manques. Nous ne pouvons que soutenir les efforts de la municipalité, et je les appuierai pour que l'offre médicale soit à la hauteur des besoins.

Anne Boyé

POINT sur l'actu

POURSUITE DES TRAVAUX BOULEVARD CHEVREL



Afin de totalement finir, dans le respect du calendrier initial, les travaux du réaménagement de l'entrée de ville sur le boulevard Chevrel, cet axe a, comme prévu, de nouveau été fermé à la circulation, et ce jusqu'aux vacances de Noël. En attendant, l'accès au centre-ville se fait donc de nouveau par les déviations habituelles.

Si l'ensemble du gros œuvre a été parfaitement réalisé dans les délais (élargissement des deux ponts SNCF et Salines, revêtement de la chaussée et mise en conformité de tous les réseaux), il reste encore de nombreuses tâches à faire :

- finalisation de la bande roulante avec le marquage au sol;
- · finition des espaces piétons et vélo : pavage des trottoirs, installation des garde-corps ;
- · éclairage et signalisation ;
- · végétalisation et valorisation : talus, plantations, pose de drapeaux ;
- · pose de la vidéoprotection.

La circulation normale à double sens sera donc remise en place lors des vacances de Noël, jusqu'au 11 janvier, où elle sera alors réduite en circulation alternée jusqu'à fin avril 2022, date de livraison des travaux prévue.

Cet immense chantier, initialement programmé lors du municipe précédent, aura certes généré des difficultés d'accès et certaines gênes, mais la municipalité aura veillé à en réduire la portée, notamment en s'assurant du respect du calendrier et des périodes de fermeture et d'ouverture à la circulation.

Au final, c'est toute l'entrée de ville qui aura été redessinée, avec une esthétique modernisée et un boulevard sécurisé incluant deux véritables pistes cyclables.

UNE COUVERTURE VACCINALE OPTIMISÉE SUR LA COMMUNE



Le centre de vaccination de La Baule-Escoublac situé au sein du complexe sportif Jean Gaillardon a fonctionné à plein régime durant toute la période estivale. Ainsi, le nombre de 100 000 injections a été atteint, exposant l'ampleur de son activité. Pour rappel, la population bauloise compte près de 17 500 habitants et celle de CAP Atlantique, l'EPCI auquel est rattachée notre commune, environ 70 000.

Globalement, s'il y a bien sûr eu des personnes de passage cet été qui en ont profité pour se faire vacciner, c'est surtout la démonstration que notre population a désiré se préserver.

Cela est confirmé par les chiffres publiés par l'ARS (Agence Régionale de Santé) : CAP Atlantique est la communauté d'agglomération présentant le meilleur taux de vaccination de toute la Loire-Atlantique. En effet, dès fin août, près de trois habitants sur quatre avaient reçu une première injection (72,8 %) et près des deux tiers avaient un schéma vaccinal complet (63,4 %).

Le centre de vaccination baulois est resté opérationnel jusqu'à fin septembre. Au vu des chiffres, il n'a pas été jugé utile de poursuivre son activité au delà.

Même si la santé n'entre pas dans ses compétences, l'équipe municipale entend continuer de tout mettre en œuvre pour assurer la sécurité sanitaire des résidents baulois : prévention, anticipation, action.

IMPORTANTE FRÉQUENTATION DES CENTRES DE DÉPISTAGE

En parallèle du centre de vaccination, les différents centres de dépistage présents sur le territoire de la commune pendant les deux mois de la saison estivale ont aussi tourné à plein, avec près de 27 000 personnes qui se sont fait tester. Cette fréquentation a prouvé l'utilité de ce service proposé aux estivants par la municipalité.

Donner sa place au **HANDICAP**

Le sujet du handicap représente un enjeu majeur de société. En effet, il touche 10 millions de personnes en France, soit 24 % de la population active. Si le regard porté sur elles a évolué, beaucoup reste à faire pour améliorer leur place dans la société et leur reconnaître une pleine utilité sociale et citoyenne. Aussi, dès leur élection en juin 2020, le Maire Franck Louvrier et son équipe municipale ont eu pour ambition de mettre la question du handicap au cœur de la cité. Les actions en direction des personnes concernées ont été renforcées : l'inclusion est maintenant une préoccupation de chaque instant.

À ESCOUBLAC, UN PROGRAMME D'HABITAT INCLUSIF INNOVANT

Le groupe Homnia, entreprise solidaire d'utilité sociale, est installé depuis 2014 sur le territoire national et est à l'origine du développement d'une dizaine de programmes d'habitats inclusifs en France, pour personnes en situation de handicap.

Désireuse de s'implanter en Loire-Atlantique, cette société a demandé à la commune de lui mettre à disposition le bâtiment de l'ancien presbytère d'Escoublac qui est aujourd'hui totalement inoccupé.

Le projet, intitulé « Club des 6 », s'adresse à un public en recherche d'une démarche individuelle et collective au sein d'un logement différent du domicile familial ou d'un établissement d'accueil. Il prévoit ainsi de mettre à disposition un concept de co-location pour six adultes handicapés, où le partage des espaces et la mutualisation des aides humaines participent à l'inclusion dans la société de ce public.

Le projet prévoit également de réaliser 2 logements de type studio destinés à l'hébergement d'une équipe pluridisciplinaire en charge de leur accompagnement vers plus d'autonomie, ainsi que 2 à 4 logements sociaux extérieurs.

L'investissement, d'un montant de 1,1 M€, est intégralement

porté par Homnia. En échange, la Ville met à disposition le bâtiment au moyen d'un bail longue durée de 60 ans, moyennant une redevance unique de 1 €, la propriété des biens restant à la commune au terme du bail.

En outre, les logements ainsi réalisés sont éligibles au conventionnement PLS (Prêts Locatifs Sociaux) et sont donc comptabilisés au titre de l'inventaire SRU (Solidarité et Renouvellement Urbain, logements sociaux).

L'ancien presbytère va ainsi retrouver sa vocation, être un lieu d'accueil. Idéalement situé dans le centre-bourg, il va permettre à ses futurs occupants d'être intégrés et inclus dans la société.





En deux ans (2020-2021), tous les bâtiments municipaux ont été mis aux normes PMR (*Personnes à Mobilité Réduite). Le coût estimatif pour ces 24 sites est de 1,5 M€.

Seule exception, l'annexe de mairie située place des Palmiers inaugurée en ce début septembre n'est pas encore totalement équipée : elle le sera l'année prochaine, avec l'installation d'une rampe d'accès extérieure qui nécessitait l'accord de la copropriété.

UN RÉFÉRENT HANDICAP AU CCAS



En complément de la Commission dédiée (cf. p.7), un référent handicap a été mis en place au CCAS.

Cette personne a plus particulièrement pour mission la mise en œuvre des projets liés à ce sujet. Elle est aussi chargée d'élaborer un outil « guide ressources » identifiant les moyens techniques et humains à disposition localement des personnes en situation de handicap et qui dresse un état des lieux sur les ressources humaines et techniques de la commune favorisant l'inclusion.



SOPHIE PEUREUX

CONSEILLÈRE MUNICIPALE
PRÉSIDENTE DE LA COMMISSION LOCALE HANDICAP

Pour s'occuper efficacement de ce sujet parfois difficile qu'est le handicap, il fallait une personne qui soit concernée et qui connaisse particulièrement bien le sujet. C'est le cas de Sophie Peureux. Ce professeur de sport, maman de deux enfants y est confrontée quotidiennement. Très engagée dans l'action associative en faveur du handicap, elle a créé la Commission locale handicap au sein de la municipalité pour apporter des réponses concrètes aux problèmes rencontrés.

Quel est votre rapport au handicap?

Je suis investie depuis 15 ans dans le domaine du handicap et plus particulièrement dans celui de l'autisme, dont est atteint mon fils aîné. Je connais donc la complexité de ce problème prégnant et les difficultés quotidiennes rencontrées par les personnes concernées et leurs familles.

Ces situations posent à tous les parents qui y sont confrontés, en particulier les mères de famille, des difficultés pour gérer leur activité professionnelle. Comme beaucoup d'autres parents, j'ai ainsi dû mettre la mienne entre parenthèses pour pouvoir me consacrer à mon enfant.

C'est pourquoi je n'ai pas hésité lorsque Franck Louvrier m'a proposé de figurer sur sa liste pour ensuite traiter ce problème auquel il est lui-même très sensibilisé. J'ai le souhait et la volonté de m'investir dans la vie de ma commune pour être au service de ses habitants en général, mais aussi plus particulièrement pour favoriser l'inclusion dans la société des personnes en situation de handicap.

Quelle est la situation du handicap aujourd'hui?

On estime qu'un cinquième de la population de l'Union européenne présente, a minima, l'une des 6 formes de handicap. Récemment, la Commission européenne a adopté une stratégie relative aux droits des personnes handicapées pour la période 2021-2030. Mais malgré cet engagement de l'Union européenne en faveur de l'inclusion, il demeure des inégalités affectant les personnes en situation de handicap.

Il existe ainsi des disparités énormes de traitement entre les différents pays d'Europe et du monde. En France, on constate un retard considérable dans l'inclusion scolaire des enfants atteints d'autisme. Alors qu'en Italie, tous les enfants ayant un autisme sont scolarisés dans une classe ordinaire, ils sont à peine 20 % dans notre pays.

En France, 66 % des Français en âge d'être actifs ont un emploi. Ce taux tombe à 37 % pour les personnes ayant un handicap (INSEE, 2019). Exemple contraire, au Québec, 45 % des personnes handicapées de 15

à 64 ans sont actives sur le marché du travail grâce à leur politique d'accès à l'emploi plus inclusive.

Quelles actions concrètes ont été mises en place pour favoriser l'inclusion au sein de La Baule-Escoublac?

Sensibilisée à cette question, la municipalité de La Baule-Escoublac a créé une Commission locale du handicap.

Sa mission consiste à remonter les besoins des personnes en situation de handicap, informer et sensibiliser au droit à la différence, avec comme objectif principal d'analyser leur quotidien.

Cette instance de démocratie participative est composée d'élus, de personnes handicapées, d'aidants, ainsi que de professionnels et de membres d'associations relevant du handicap. Elle permet de recueillir les propositions de ses membres, d'initier et de mettre en œuvre des actions concrètes, d'accompagner et de soutenir des projets adaptés aux besoins des personnes concernées et de leurs aidants.

Il y a une corrélation entre l'âge et le développement du handicap : dans notre ville, 61 % des personnes concernées ont plus de 50 ans. En toute logique, notre territoire vieillissant semble particulièrement concerné par les questions concernant l'accessibilité et l'inclusion.

À titre d'exemple, nous voulons mettre en place très rapidement auprès des commerçants baulois un label « Handibienveillant ».

Que représente La Baule-Escoublac pour vous ?

J'ai mes attaches à La Baule-Escoublac depuis l'enfance et j'ai la chance d'y vivre depuis maintenant 28 ans. Cette ville jouit d'un charme intemporel, elle bénéficie d'un cadre naturel d'exception entre terre et mer où il fait bon vivre.

La Baule-Escoublac offre une richesse de paysages variés entre l'océan, l'immense étendue de plage, des villas à l'architecture éclectique abritées sous des pins centenaires.

LA BAULE-ESCOUBLAC LABELISÉE HANDIPLAGE



La plage de La Baule est titulaire, depuis deux ans, du label « Handiplage ».

Elle dispose depuis une dizaine d'années d'un espace réservé en priorité aux personnes à mobilité réduite (PMR). Grâce à des aménagements (parkings et sanitaires adaptés, une rampe d'accès, un tapis d'accès à l'eau, des fauteuils roulants de plage) et à la mobilisation des MNS, elles peuvent s'y baigner en toute quiétude. Située au poste de secours Saumur, en bout de l'allée Cavalière, cette portion de plage a obtenu le label « Handiplage » il y a deux ans.

Parmi le matériel dédié, trois Tiralos et un Hippocampe sont à disposition des publics concernés. Il s'agit de deux types de fauteuils amphibies qui

permettent aux PMR de se baigner en toute sécurité dans une zone réservée, surveillée et sécurisée.

Le Tiralo, avec l'aide d'une personne, permet aux adultes et aux enfants de se baigner sans quitter le fauteuil.

L'Hippocampe est un fauteuil tout terrain et flottant qui permet de se déplacer sur le sable, d'entrer dans l'eau et de quitter le fauteuil pour la baignade.

Ce poste de secours est également équipé de deux tentes qui permettent aux PMR de profiter de la plage tout en restant à l'ombre.

Ce dispositif sera étendu à une portion de la plage Benoît l'été prochain, et la municipalité envisage d'intégrer à court terme les personnes non voyantes au dispositif.

Le concessionnaire de la plage, Veolia, tardait à mettre en place les équipement PMR permettant aux personnes handicapées d'avoir accès à tous les établissements de plage. C'est dorénavant chose faite grâce à l'intervention ferme et énergique de la municipalité.



6 GRANDES CATÉGORIES DE HANDICAP

- Le handicap moteur ;
- Les maladies invalidantes :
- Le handicap visuel;

- Le handicap auditif;
- Le handicap mental;
- Le handicap psychique.

ACCÉDER À LA LECTURE



Les actions en faveur du handicap c o n c e r n e n t également les sites culturels.

Ainsi, la bibliothèque m u n i c i p a l e Henri Queffélec, pour faciliter les

conditions d'accès au livre et à la lecture, s'est dotée de liseuses et de lecteurs de livres audio CD. Ces matériels sont disponibles en prêt sous certaines conditions.

La ville bénéficie également d'une bibliothèque sonore très étoffée, riche d'un catalogue de 1975 titres, avec des classiques, des romans, des essais des livres sur l'actualité....

Utile : Bibliothèque sonore – 3 avenue Paul Minot –

Tel.: 02 28 55 90 23 – Courriel: 44b@advbs.fr Permanence: chaque mardi de 14 h 30 à 16 h 30.

POUVOIR PRATIQUER L'ÉQUITATION



À l'occasion de l'« Année du cheval » et profitant de la 60e édition du Jumping international qui s'est déroulé au tout début de l'été, le Lions club Paris-Vent d'Ouest a lancé une opération

caritative dans le but de financer un équilève.

Ce dispositif permet à une personne en situation de handicap d'être hissée sur une monture et d'y être installée en toute sécurité. Cette expérience souvent inédite pour son bénéficiaire est toujours une source de bonheur. Cela peut également entrer dans le cadre d'une équithérapie et contribue à favoriser l'inclusion.

Le financement de cet équilève est bouclé et l'appareil sera livré le 9 octobre au centre équestre à l'occasion de la Journée mondiale du handicap.

LA VILLE SE MOBILISE POUR L'INCLUSION

Pour sensibiliser et informer le grand public aux problèmes liés au handicap, le 9 octobre a été décrété Journée mondiale du handicap. Des conférences, des mises en situation, des rencontres, des spectacles... sont organisés en ce sens à travers le monde.

Concernée par cette cause, la ville de La Baule-Escoublac s'associera à cette manifestation et organisera sa première édition de la Journée inclusive handicap.

Cette journée, qui se déroulera au complexe sportif Alain Burban à Escoublac, se veut récréative et conviviale. Elle sera centrée sur le sport, la culture et l'insertion professionnelle. Elle a pour ambition d'informer et de sensibiliser les petits et grands à la différence et de démontrer que le handicap n'est pas une fatalité.

Cet évènement sera aussi un lieu d'information pour les personnes en situation de handicap : les associations et services publics locaux présenteront les aménagements, les activités et les services destinés aux personnes en situation de handicap. Cette journée sera organisée grâce au dévouement d'agents municipaux et de nombreux bénévoles, dont ceux du Comité des fêtes d'Escoublac.

Deux parrains soutiennent l'évènement :

Philippe Révillon, champion de natation : plusieurs titres paralympiques en nage libre, médaillé de bronze sur 100 m aux Jeux olympiques de Sydney (2000), deux médailles de bronze sur 100 et 200 m, et une en argent sur 50 m à ceux d'Athènes (2004).

Ronan Pallier, champion d'athlétisme (saut en longueur) : vice-champion d'Europe à Berlin en 2018, 4e aux championnats du monde handisport en 2019, médaille d'or aux championnats d'Europe en 2021. À 50 ans, il vient de gagner la médaille de bronze dans sa discipline aux Jeux paralympiques de Tokyo.

LE PROGRAMME

Samedi 9 octobre 2021

Complexe sportif Alain Burban, de 10 h à 18 h Présentation du pass sanitaire obligatoire Accueil par les jeunes du CMJ Restauration possible sur place

- 6 ateliers sportifs (de 10 h à 17 h): parcours motricité (à réaliser en fauteuil roulant), tir à la cible avec une carabine laser (mise en situation de handicap visuel), parcours dans le noir (yeux bandés), Boccia (pétanque avec des boules de couleur), handibasket (apprentissage de la pratique du basket en fauteuil roulant), hand-bike (apprentissage de la conduite sur un parcours aménagé);
- 4 ateliers culturels (de 10 h à 17 h) : « Six % », pièce de théâtre sur les difficultés et questionnements auxquels peuvent être confrontées les personnes en situation de handicap en recherche d'emploi (deux représentations de 20 min à 11 h 15 et 14 h 15), bourse aux livres, présentation de la bibliothèque sonore, exposition organisée par l'IME Jeunesse et avenir ;
- Forum des associations (de 10 h à 17 h): IME Jeunesse et avenir (vente de sacs en toile de voile), Association des paralysés de France (présentation), Association française contre les neuropathies périphériques (présentation), Association pour la lutte contre la sclérose en plaques (présentation), Association des jeunes Européens (présentation), des outils pédagogiques adaptés développés dans le cadre du programme « AccessiblEU » ;
- Présentation du Rob'Autisme (15 h à 15 h 45) par Sophie Sakka, enseignante et chercheuse à l'École Centrale de Nantes : programme qui fait entrer le robot dans le champ de la solidarité en proposant un accompagnement thérapeutique aux personnes présentant des troubles autistiques qui leur permet de développer leur habileté sociale et de mieux appréhender les actions et évènements du quotidien;
- Table ronde sur l'intégration en entreprise (16 h 10 à 17 h 30) animée par Damien Caillaud, co-fondateur de l'entreprise Kouide : Andros, EDF (avec son PDG Jean-François Develay), le restaurant nantais Le Reflet, Airbus, le groupe Barrière, le pâtissier-chocolatier baulois Christophe Roussel, une salariée autonome et intégrée en entreprise...

La ville en **MOUVEMENT**

EN BREF

RENTRÉE SCOLAIRE: EFFECTIFS STABLES



La rentrée scolaire s'est déroulée sans problème en ce début septembre.

La stabilité des effectifs des enfants scolarisés à La Baule-Escoublac s'est confirmée.

Par ailleurs, préventivement, un nouveau protocole sanitaire a été développé par l'académie. Plus simple à mettre en œuvre, il s'adaptera également à l'évolution du contexte.

PARUTION DU GUIDE DES ASSOCIATIONS



Un Guide des associations de la ville vient d'être publié. Il présente l'ensemble de leurs activités ainsi que les coordonnées pour les joindre.

Après les périodes de confinement qui ont perturbé le fonctionnement de beaucoup d'entre elles, leurs activités reprennent : l'occasion d'entrer en contact avec les associations bauloises, dans tous les domaines, de prendre ou reprendre une licence, de les aider, de faire du bénévolat, bref de participer à la vie associative.

LA VILLE A REJETÉ LE CONTRAT DE MIXITÉ SOCIALE (CMS) IMPOSÉ PAR LE GOUVERNEMENT



En 2020, en application stricte de la loi SRU, 280 constats de carence ont été dressés pour des communes qui n'auraient pas consenti assez d'efforts pour construire des logements sociaux au regard du nombre de logements déjà existants.

La Baule-Escoublac a été frappée par cette procédure qui vise à donner à l'État les moyens de préempter les biens immobiliers en vente à la place de la Ville, assortis de pénalités financières.

Ce constat de carence est tout simplement injuste pour notre commune qui a fourni de gros efforts dans ce domaine. Ainsi, depuis 2002, les promoteurs ont l'obligation de créer 30 % de logements sociaux dans tous leurs programmes. Depuis, la Ville est passée de 4,75 % à 8 % de logements sociaux.

De même, dans le cadre du Plan local de l'habitat intercommunal établi en 2016, la commune devait construire 48 logements par an jusqu'en 2022. Entre 2017 et 2019, elle a déjà dépassé cet objectif avec 200 nouveaux logements sociaux. Insuffisant pour l'État qui en réclame 393 sur cette période.

Il a donc tenté d'imposer à La Baule-Escoublac un CMS (contrat de mixité sociale) pour combler son manque supposé de logements sociaux. Sans tenir compte des réalités du terrain, ce document imposerait à la Ville de créer 291 logements par an sur six années pour arriver aux 1 774 actuellement manquants sur le papier, objectif tout bonnement impossible à réaliser en fonction du manque de foncier, du prix actuel du m² et des lois environnementales. En outre, la municipalité refuse de réaliser du collectif à grande échelle en construisant « une ville sur la ville » qui consisterait à faire de grands ensembles à l'image des banlieues des grands centres urbains, cités qui détruisent la nécessaire mixité sociale tout en ravageant le cadre de vie.

C'est pourquoi, à l'unanimité, le conseil municipal a rejeté ce CMS, appelant l'État à lever le constat de carence au vu des efforts affichés par la commune dans la construction de nouveaux logements sociaux.

11

NOUVELLE TARIFICATION DES REPAS SCOLAIRES



Chaque année durant l'été, en prévision de la rentrée scolaire de septembre, le conseil municipal est appelé à adopter les tarifs de restauration scolaire qui s'appliquent en année scolaire et

non en année civile.

Ceux-ci avaient été maintenus inchangés en 2020/2021 en raison du contexte sanitaire et économique. Pour l'année 2021/2022, une très faible augmentation de 2 % a été appliquée afin de suivre l'évolution des coûts des matières premières : le repas à l'unité pour un enfant baulois abonné à la cantine est désormais facturé 2,85 €, soit + 0,05 €.

Il faut savoir que ce tarif représente entre 20 et 22 % du prix du repas servi dans les cantines scolaires, le solde étant pris en charge par la collectivité. La part payée par les familles à La Baule-Escoublac s'inscrit également dans la fourchette basse des tarifs cantines généralement observés dans les communes.

DIMINUTION DE LA DÉLINQUANCE CET ÉTÉ



Les chiffres diffusés par le ministère de l'Intérieur et le commissariat de La Baule-Escoublac dans le cours de l'été traduisent une baisse de la délinquance générale à La Baule-Escoublac.

Ainsi, il a été constaté une délinquance générale inférieure à celle des années précédentes avec une diminution de 16,98 % par rapport à 2020. Les baisses les plus remarquées concernent les vols avec effractions, 10 faits en 2021 contre 25 faits en 2020, et les vols à la tire, 1 fait en 2021 contre 6 faits en 2020. Le commissariat note même que ces chiffres sont les plus bas sur les cinq dernières années.

C'est le fruit d'un travail conjoint des forces de police municipale, nationale et renforts de CRS, ainsi que des nombreuses mesures et moyens que nous avons engagés. Pour rappel, cet été le plan « Vigiplage » avec le recrutement de maîtres-chiens et d'agents de sécurité privés, l'interdiction de la consommation d'alcool et de l'usage de la chicha sur la voie publique, et aussi l'augmentation des moyens de la Police municipale et de la vidéoprotection.

A nom de la Ville, nous remercions l'ensemble des forces de l'ordre pour leur engagement et leur implication au service des résidents baulois. Nous devons continuer nos efforts pour préserver notre qualité de vie et la protection des personnes et des biens.

LA BAULE, LA VOILE!



La Ville a passé une convention de partenariat avec le navigateur baulois Sébastien Rogues. Désormais le nom de La Baule-Escoublac figurera en bonne place sur les voiles de son bateau Primonial, notamment lors des prochaines éditions de la Transat Jacques Vabre et de la Route du Rhum.

UNE BORNE DE GONFLAGE TRÈS UTILE



La borne de gonflage solaire installée au parking à vélos du marché connaît un véritable succès. Depuis sa mise en service début avril dernier, elle a été utilisée plus de 3 500 fois, soit en moyenne 180 gonflages par semaine. L'usage de cet outil est constant et répond à un vrai besoin des utilisateurs de deux roues.

UN MAILLOT D'HONNEUR POUR LA BAULE-ESCOUBLAC



Enchanté par la qualité de l'accueil et des installations à La Baule-Escoublac lors de son match préparatoire contre Lorient durant l'été, le FC Nantes a remis un maillot à Franck Louvrier signé par l'ensemble des joueurs et l'entraîneur. Une façon de remercier symboliquement la Ville et l'ensemble des services techniques.

NOUVEAUX CRÉNEAUX HORAIRES POUR LES MARIAGES



Pour faire face aux nouvelles demandes de mariages, la mairie a ouvert d'autres créneaux horaires. Les cérémonies peuvent désormais être célébrées entre 14 h 30 et 16 h le samedi après-midi.

Cette ouverture s'inscrit dans la volonté de rapprocher les services publics municipaux des demandes des usagers.

PARDON DE LA BAULE : ENCORE UN BEAU SUCCÈS



Après un an d'absence pour cause de Covid, la fin du mois d'août a vu le retour de cette belle manifestation cullturelle

Cette 74ième édition a eu comme point d'orgue un magnifique concert donné par le bagad de Lann-Bihoué.

Et malgré les craintes sanitaires, le traditionnel défilé du dimanche avenue Lajarrige a pu se dérouler parfaitement.

OFFICE DE TOURISME INTERCOMMUNAL



12

Tout comme les services de la mairie, l'Office du Tourisme Intercommunal a aussi une nouvelle directrice. Avec la SPL Bretagne Plein Sud, Delphine Derouet a

désormais en charge 9 offices de tourisme de la presqu'île et 2 points mobiles (Assérac et Saint-Molf).

ENVIRONNEMENT : INSTALLATION DE 3 RUCHES À L'HÔTEL DE VILLE



Symbole des préoccupations environnementales de l'équipe municipale de Baule-Escoublac, La ruches trois ont été installées dans les espaces verts de l'Hôtel de ville

par un apiculteur local, M. Alain Rey, déjà partenaire de la commune depuis de nombreuses années. Cette démarche symbolique vise à informer le public sur l'importance fondamentale des abeilles dans notre quotidien.

En effet, malgré leur petite taille, elles jouent un rôle majeur dans la production de notre alimentation : grâce au butinage, elles assurent 80 % de la pollinisation et donc de la reproduction des plantes à fleurs, soit 35 % de nos ressources alimentaires (fruits, légumes, oléagineux...).

De plus, comme toutes les espèces pollinisatrices, les abeilles sont un peu les sentinelles de l'environnement : s'il y a beaucoup de pesticides (insecticides et herbicides), elles meurent en masse. Leur état de santé est en quelque sorte un indicateur de la qualité de notre environnement.

En ville, les abeilles évoluent dans un contexte relativement favorable par l'absence de pesticides dans les jardins, contrairement aux grandes cultures qui les utilisent encore. La qualité du miel produit est excellente dans ce contexte, particulièrement à La Baule-Escoublac, ville très verte et fleurie.

Chaque ruche contient environ 60 000 abeilles et peut produire jusqu'à 20 kg de miel dans une bonne année. Celui qui sera récolté à l'Hôtel de Ville sera distribué aux bénéficiaires du portage de repas à domicile.

UNE NOUVELLE DIRECTRICE À LA TÊTE DES SERVICES MUNICIPAUX



Les services municipaux de la ville de La Baule-Escoublac viennent de changer de direction : après 18 années passées à leur tête, le Directeur Général des Services (DGS), Jean Gugole, a décidé de

poursuivre sa carrière en se rapprochant de ses origines familiales dans la ville de Villeneuve-sur-Lot.

Il a été remplacé par Christine Ponsot, qui arrive de La Roche-sur-Yon où elle occupait les fonctions de Directrice Générale Adjointe mutualisée ville et agglomération, au pôle équipements et espace publics.

Ingénieure de formation, cette femme énergique connaît autant notre région que l'organisation propre des services d'une ville balnéaire : avant la préfecture vendéenne, elle a en effet exercé à Cholet puis à Biarritz pendant plusieurs années.

13

Promenade de mer

Lancement de la CONCERTATION PUBLIQUE

Au cours d'une grande réunion publique qui a rassemblé plus de 600 personnes à Atlantia le 5 août dernier, le Maire Franck Louvrier et les élus en charge du projet de réaménagement de la promenade de mer, Danielle Rival, Sophie Minssart et Caroline Glon, ont présenté les détails de l'opération et les moyens de la concertation avec les résidents. Celle-ci est en place depuis le début du mois de septembre.

Cette réhabilitation est un projet essentiel. En effet, le front de mer constitue l'image de marque de notre ville, sa signature.



Or il s'est dégradé : obsolète, non adapté aux nouveaux modes de déplacements urbains et aux nouvelles technologies, il manque d'espaces de convivialité et est même dangereux par endroits.

Son réaménagement est donc devenu une nécessité, comme l'a prouvé une étude menée par l'IFOP au début de l'été, dans laquelle 89 % des personnes interrogées ont estimé qu'il s'agissait d'une bonne chose.

13 ha d'espace public **400 000 m3** de sable fin

5,4 km

de linéaire entre Le Pouliguen et Pornichet

LA VILLE A L'AMBITION DE PASSER DU « REMBLAI » À LA PROMENADE DE MER.



L'équipe municipale s'y est attelée dès son arrivée en mairie il y a quatorze mois et a réalisé un énorme travail de préparation dont des études préliminaires. Cela a déjà permis de sélectionner Phytolab, le cabinet d'architectes qui sera le maître d'œuvre.

La philosophie du projet est de révéler la ville-jardin au bord de l'océan en repositionnant la promenade de mer à l'échelle de la ville, de ses grands paysages et de son histoire. Il s'agit également de rééquilibrer l'espace public entre les différents usages pour sécuriser les utilisateurs, d'avoir une stratégie végétale judicieuse et adaptée, de proposer une mise en valeur de la baie de jour

comme de nuit et de créer des espaces de rencontres et d'animation.

Les travaux, estimés à 34 millions € HT (avec des subventions de l'Europe, de l'État, de la Région, du Département et Cap Atlantique), seront exécutés en quatre phases entre 2022 et 2030 et interrompus en été.

Pour un projet d'une telle ampleur, il est fondamental pour la municipalité d'y associer les Baulois. C'est pourquoi une concertation avec le public a été mise en place. Les résidents baulois pourront ainsi au gré de leurs suggestions définir les contours de la future promenade de mer.

LES DISPOSITIFS DE CONCERTATION

Information et Consultation

- Insertion d'informations dans les supports et moyens de communication de la Ville : bulletins municipaux, site Internet, réseaux sociaux, brochures de présentation, communication par voie de presse ;
- Mise à disposition du public d'un dossier de présentation du projet et d'un registre papier à l'accueil de l'Hôtel de Ville et des mairies annexes;
- Diffusion/mise à disposition d'une plaquette d'information dans l'ensemble des bâtiments communaux ;
- Mise en place d'une exposition du projet, dans le hall de l'Hôtel de Ville;
- Organisation d'au moins deux réunions publiques (le cas échéant sous forme numérique en fonction de la situation sanitaire);

- Utilisation d'une adresse mail dédiée aux questions et propositions: promenadedemer@mairie-labaule.fr;
- Plusieurs questionnaires ;
- Boîtes à idées et registres en mairie et mairies annexes ;
- Permanence municipale mobile dans tous les quartiers ;
- Rencontres de proximité avec les usagers ;
- Ateliers et groupes de travail (général et par thématique) organisés par un bureau d'études spécialisé en concertation;
- Plateforme participative (début octobre).

Les événements en IMAGES

































OCTOBRE

2 et 3

Village des métiers

Les Écuries du Niro

Journées découverte Primonial Team S.Rogues

Port de La Baule-Le Pouliguen - Quai rageot de la touche - 10h/18h

3 au 17

SLAB 57e édition du salon d'automne

Espace culturel chapelle Sainte-Anne

5 au 17

Semaine bleue

Bibliothèque Henri Queffélec

9

Journée inclusive handicap Complexe Alain Burban - 10h/17h30



18

Collecte de sasng

Salle des Floralies - 16h/19h

22 au 24 et 29 au 31

Week end classiques

Espace culturel chapelle Sainte-Anne

23 au 27

Rencontres littéraire : tous lecteurs !

Bibliothèque Henri Queffélec

24

Journée des vendanges

Quartier du casino

29 au 31

La Baule fête Halloween

Dans les quartiers de La Baule-Escoublac et à la bibliothèque Henri Queffélec

Jusqu'au 31

Exposition "Bretagne terre d'artistes " Musée Boesch

NOVEMBRE

1

Journée Nationale du Souvenir

5 au 21

Exposition concours photos 2021 « Le cheval »

Espace culturel chapelle Sainte-Anne

Commémoration de l'Armistice

13 au 27

Les grandes semaines de la petite enfance

Bibliothèque Henri Queffélec

23 au 28

Festival de théâtre

Espace culturel chapelle Sainte-Anne

2 novembre au 31 décembre

Exposition

« Bernard Boesch, La Montagne » Musée Boesch

Jusqu'au 28

Artiste en résidence Vincent Laval Musée Boesch

DECEMBRE

4 décembre au 2 janvier

Exposition « Noëls de Russie »

Espace culturel chapelle Sainte-Anne

15 décembre au 2 janvier

Noël Magique

Bois des aulnes

21

Atelier créatif Noël

Bibliothèque Henri Queffélec

22

Spectacle de Noël « Délivrez les livres : Jingle Bells »

Bibliothèque Henri Queffélec

Jusqu'au 31

Exposition

« Bernard Boesch, La Montagne » Musée Boesch

PROCHAINS CONSEILS MUNICIPAUX

22 oct - 19 nov - 17déc





En direct et en replay sur la page Facebook de La Baule-Escoublac @VilleLaBaule

« 2021, ANNÉE DU CHEVAL » LE CHEVAL DANS LES EHPAD

Les animations liées au thème du cheval se poursuivent jusqu'à la fin de l'année.

Dans ce cadre, depuis mi-septembre, c'est une idée originale qui s'est mise en place : amener le cheval dans les EHPAD.

Ainsi, une programmation en ateliers avec un double poney a été inaugurée dans les cinq établissements de la ville. En présence d'un professionnel du monde équin, le travail se fait en progression : appréhension de l'animal, soin, prise en main.

C'est une façon inédite d'amener une activité ludique auprès des séniors résidents qui y accordent le meilleur des accueils.



La représentation de la fanfare de la Garde républicaine le week-end des 11 et 12 septembre a été très appréciée du public.

Les centres équestres de la ville restent très mobilisés pour cette « Année du cheval » : après le weekend « western » proposé par le manège des Platanes, les Ecuries du Niro organisent le 2 octobre un Village des métiers du cheval. Une excellente manière de découvrir cet univers et susciter des vocations.

Pour connaître les événements et manifestations en cours et à venir www.labaule.fr 02 51 75 75

ATLANTIA PALAIS DES CONGRÈS

Suivez la programmation au jour le jour sur le site www.atlantia-labaule.com

Informations et réservations : 02 40 11 51 51